

APPRENTISSAGE DU LEXIQUE EN FRANÇAIS : EXPLOITATION D'UN CÉDÉROM PAR DES COLLÉGIENS ALGÉRIENS

Ilhem Benahmed
Maître-assistante
Département de français
Université de Mostaganem

Résumé

La présente contribution résume les acquis d'une recherche s'articulant autour de l'apprentissage du français par le biais du multimédia. L'objectif visé par cet article est d'apporter une vue pratique de ce qu'il serait possible de faire d'un cédérom en vue d'apprendre du lexique en français, en s'intéressant aux conditions les plus favorables à cet apprentissage. Deux variables indépendantes propres à sept sujets ont été prises en considération à savoir, le degré de familiarisation des enquêtés avec l'ordinateur en général et le cédérom plus spécialement et l'environnement linguistique (scolaire et extrascolaire) des apprenants favorable ou non à l'apprentissage du français. Pour ce faire, l'étude s'est déroulée en trois temps : avant, pendant et après l'exploitation du cédérom. Mots-clés : multimédia, exploitation d'un cédérom, apprentissage du lexique, variabilité individuelle.

Abstract

This paper summarizes the achievements of research articulating the turn of French learning through multimedia. The objective of this article is to provide a practical view of what would be possible to make a CD-ROM to learn the French lexicon, focusing on the most favourable to the learning conditions. Two specific topics seven independent variables were considered namely, the degree of familiarity of respondents with the computer in general and especially the CD-ROM and the linguistic environment (formal and informal) of learners favourable or not to the learning French. To do this, the study was conducted in three phases: before, during and after the operation of the CD-ROM. Keywords: multimedia, operating a CD-ROM, lexical learning, individual variability.

140

1. Introduction

L'objectif visé par cette première partie de notre article est de présenter et de justifier le contenu de notre recherche en évoquant les éléments déclencheurs de notre problématique, en le situant par rapport à la réalité du terrain et en présentant clairement notre questionnement et l'hypothèse qui découle du contexte.

Notre recherche s'inscrit dans une perspective didactique et les études en didactique des langues ont pour but de mettre en pratique de nouveaux outils ou du moins, de présenter des éclairages sur des problèmes en relation avec l'enseignement/ apprentissage du français. La didactique est en perpétuelle quête de nouvelles méthodes pouvant servir cet apprentissage et pour cela, elle se dirige vers de nouveaux sentiers telles les technologies de l'information et de la communication retenues dans le cas de notre étude.

Avant d'entamer notre étude, nous étions consciente que l'utilisation d'un support multimédia dans l'enseignement/ apprentissage du français et plus spécialement le cédérom n'était pas une pratique très courante dans nos établissements ; son exploitation restait l'initiative de certains enseignants pour des raisons avant tout et surtout matérielles (l'absence des ordinateurs dans les établissements ou leur nombre insuffisant par rapport au nombre d'apprenants). Mais nous avons quand même tenté l'expérience pour les raisons citées ci-dessous.

Des constats faits aussi bien dans le milieu scolaire qu'extrascolaire des apprenants et qui paraissaient de prime abord sans grande importance mais qui, regardés de plus près, ont soulevé des questions assez intéressantes à poser et ont été l'élément déclencheur de notre sujet d'étude. Nous les résumons dans les deux points ci-dessous :

- d'une part, nous étions en présence d'apprenants qui étaient avant tout des enfants sensibles au monde qui les entoure, intéressés par le changement et surtout fascinés par la nou-

veauté. Le développement technologique avec tout ce qu'il englobe comme supports ne les laissait pas indifférents : en partant du plus simple au plus complexe, du téléphone portable à la console de jeux, aux cédéroms et à Internet. Les apprenants utilisaient de plus en plus des supports multimédias (cédéroms et Internet) chez eux ou dans des cyber-café, le plus souvent à des fins ludiques mais l'intérêt pour l'outil était indéniable

- d'autre part, non de façon aléatoire mais en partant de notre expérience d'enseignante au collège, nous avons constaté une carence au niveau du lexique. Il est important de préciser que, concernant l'enseignement/ apprentissage du lexique, c'était principalement l'amélioration de la compétence scripturale qui était visée.

Alors, avec toutes ces observations faites sur le terrain aussi bien scolaire qu'extrascolaire et en partant du principe que la didactique ne s'arrête pas à ce que fait l'apprenant en classe, qu'elle prend en compte le fait que ce dernier a des préoccupations et des centres d'intérêt en dehors du contexte scolaire pouvant aider à comprendre et à trouver des solutions aux problèmes rencontrés à l'école et en prenant en considération le fait que « Les technologies sont des atouts à saisir et des leviers à prendre, mais au service d'intentions pédagogiques et didactiques » (Gautellier, 163) et qu'« une nécessaire réflexion didactique doit néanmoins sous-tendre la mise en place de ces dispositifs ». (Hirschprung, 7), nous avons pensé nécessaire de tenter l'expérience au sein de notre collège avec un groupe de sept apprenants de la quatrième année auxquels nous avons proposé de travailler dans la salle d'informatique de l'établissement avec un cédérom afin d'apprendre du lexique en français. Et les propos suivants le résumant bien : « L'idée d'utiliser l'ordinateur pour étudier le lexique n'est pas neuve mais les outils d'aujourd'hui sont d'une puissance sans commune mesure avec ceux d'hier ». (Mangenot, 132).

Pour ce qui est de notre questionnement, il nous a semblé peu faisable et au fond peu pertinent de nous poser une question aussi générale que « qu'est-ce que l'utilisation du cédérom apporterait à l'apprentissage du lexique en français ? », nous avons jugé que ce qui serait plus fructueux et plus intéressant pour notre recherche serait de limiter un peu plus notre questionnement en cherchant à voir plus exactement les conditions les plus favorables à cet apprentissage, en prenant en considération des variables propres au public de l'enquête. Celles que nous avons retenues sont d'une part, la fréquence d'utilisation et le degré de maîtrise de l'outil par l'apprenant et d'autre part, la place accordée au français dans son milieu scolaire et extrascolaire et en partant du principe que : « L'étude des différences individuelles qui caractérisent les apprenants s'intègre de plus en plus dans les travaux en didactique des langues ». (Atlan, 109) et que : « La compréhension des effets de ces outils et des difficultés qu'ils provoquent nécessite de recourir [...] à une analyse des contextes et des conditions d'utilisation de ces outils ». (Legros § Crinon, 10)

Tout ceci nous a amenée à nous poser la question suivante :

Dans l'apprentissage du français et en particulier celui du lexique avec cédérom, quel est le facteur le plus déterminant : celui qui dépend de la familiarisation de l'apprenant avec le cédérom ou celui qui dépend de l'environnement linguistique (scolaire/non scolaire) de l'apprenant favorable ou non à l'apprentissage du français?

Pour cette étude, nous posons l'hypothèse suivante :

Le facteur le plus déterminant est l'environnement linguistique des apprenants et les conditions les plus favorables à l'apprentissage du lexique avec cédérom existeraient quand l'environnement serait favorable à l'apprentissage du français.

2. Méthodologie de l'enquête

Cette partie de l'article résume notre méthodologie de travail. Nous lui avons consacré un espace assez important car c'est elle qui légitime notre enquête ; elle est à caractère descriptif : description du public de l'enquête, des étapes méthodologiques, des outils de recueil de données et de la coordination entre eux et bien évidemment du cédérom exploité.

2.1. Public de l'enquête

Sept apprenants ont été choisis (4 filles et 3 garçons) à partir d'une classe de 4^{ème} année moyenne¹ de 34 élèves, la classe était placée sous notre responsabilité. Cette sélection n'a pas été faite de façon aléatoire mais en posant d'abord des critères et pour ce faire, des fiches de renseignements ont été distribuées dans le but d'avoir des informations essentiellement centrées sur l'utilisation de l'outil informatique et du français par les apprenants. Nos critères de choix ont été les suivants :

- avoir déjà manipulé un ordinateur et voir aussi s'ils sont usagers à la maison ou non.
- avoir travaillé auparavant avec un cédérom (peu importe le genre).
- être capable d'utiliser le français en travaillant avec un ordinateur.
- choisir des apprenants de niveau hétérogène, de milieu extrascolaire différent et ayant des difficultés communes en français et plus spécialement en lexique.

A partir des informations recueillies, onze ont répondu aux critères fixés préalablement mais une restriction nous a été imposée ; elle est la résultante de deux contraintes ; la première est que la salle d'informatique de l'établissement ne disposait que de sept ordinateurs, la seconde est le grand nombre d'observations que nous avions à faire sur chaque apprenant car l'activité de chacun a été retracée en phase de manipulation du cédérom en utilisant une grille d'observation.

Nous avons attribué à chaque apprenant un numéro pour faciliter l'analyse et pour plus de lisibilité et une lecture plus facile, nous avons même utilisé les prénoms des apprenants.

Ci-dessous des détails relatifs au public de l'enquête afin de permettre au lecteur une identification plus aisée du numéro et du prénom de chaque enquêté :

Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4	Cas 5	Cas 6	Cas 7
Réda	Amine	Nour	Fatiha	Fadia	Hasna	Khadidja

2.2. Protocole de recueil des données

2.2.1. Les cinq outils de recueil des données

Avoir une démarche préétablie, précise et claire dans le domaine de la didactique des langues est illusoire ; c'est le croisement de plusieurs méthodologies qui est la pratique la plus usitée dans ce champ de recherche ; de ce fait, notre expérimentation a été réalisée en trois temps : avant, pendant et après l'exploitation du cédérom ; pour la collecte des données, cinq outils ont été utilisés.

En phase1, avant l'utilisation du cédérom, deux outils ont été mis en place : un questionnaire¹ appelé (Q1) et un test¹ de lexique ayant pour abréviation (T1). La distribution du questionnaire et du test s'est faite en salle de cours des apprenants car l'environnement leur était familier ; ils étaient à l'aise et moins stressés. Nous avons fait asseoir un apprenant par table pour lui offrir tout le calme possible et éviter tout contact avec ses camarades, ceci a entraîné des conséquences positives sur la fiabilité de nos résultats. Nous résumons ci- dessous et dans l'ordre, le contenu et l'objectif des deux outils utilisés :

- le questionnaire¹ était composé de trois rubriques : l'apprenant et l'outil informatique, l'apprenant et le français en milieu scolaire et l'apprenant et le français en milieu extrascolaire. Il avait pour objectif de faire ressortir les variables individuelles entre les 7 apprenants du groupe expérimental. Il nous a permis de classer les apprenants en catégories par rapport à deux facteurs en posant bien évidemment des critères avant la catégorisation du groupe expérimental. Nous avons, d'un côté des apprenants familiarisés avec le cédérom et des apprenants peu- familiarisés. Les principaux critères de choix retenus pour cette première catégorisation étaient, d'une part l'utilisation régulière de l'ordinateur en général et du cédérom

¹ C'est la dernière année d'étude au niveau du collège. Elle est soldée par un examen appelé le brevet d'enseignement moyen.

en particulier et d'autre part l'usage du cédérom à la maison ou ailleurs et le degré de maîtrise de l'outil. Nous avons d'un autre côté des apprenants avec un environnement linguistique (scolaire /extrascolaire) favorable à l'apprentissage du français et des apprenants avec un environnement non favorable ; pour ce cas, nous étions partis de ce qui suit à savoir, le niveau et l'intérêt que portait le sujet au français dans le milieu scolaire et la place accordée au français dans le milieu extrascolaire de l'enquête.

- le test¹ de lexique comportait 35 questions ; il a été divisé en deux parties : la première regroupant des questions sur des notions de base de lexique, la seconde « exercices et réemploi » ; ici il a été question de réinvestissement des définitions de la partie 1 par l'apprenant. Précisons que les notions évoquées dans le test figuraient dans le programme de 4AM de lexique afin d'éviter que l'apprenant ne sente une dichotomie entre ce qu'il faisait en classe et le contenu du cédérom : ceci pouvait créer un biais. Le but du T1 était d'avoir le niveau initial des apprenants en lexique, c'est ce que nous avons choisi d'appeler « profil d'entrée en lexique » ; ce test a été comparé à un autre test² et c'est ce que Maguy Potier, Anne Iotz et Christine Rodrigues dont la démarche expérimentale avait fortement inspiré la notre, ont appelé « test de compétence »³. (Pothier, Iotz & Rodrigues, 138). Nous tenons à préciser qu'avant de faire appel aux tests, nous savions que cette technique était un moyen d'évaluer les apprentissages acquis mais tout en gardant à l'esprit que « Le testing ne permet pas de vérifier l'existence d'une compétence à proprement parler, mais seulement les traits constructifs de cette compétence c'est à dire les effets qu'elle produit ». (Martinez, 100)

En Phase 2, pendant la manipulation du cédérom, il était question du travail proprement dit en salle d'informatique ; c'était l'étape la plus longue ; le travail était essentiellement basé sur l'observation pour pouvoir remplir une grille d'observation que nous avons confectionnée. Sept ordinateurs, suffisamment espacés étaient placés en U, dans la salle d'informatique et les apprenants n'ont pas changé de place durant toute la durée de l'expérimentation car nous avons jugé qu'une familiarisation avec l'emplacement et l'endroit était bénéfique pour eux et pouvait influencer la qualité du travail. Nous avons consacré dix séances, la première était plutôt pour la familiarisation avec les modalités de travail. La durée, quant à elle variait, entre 1 heure et 1 h30. Les apprenants s'installaient à leur place habituelle, plaçaient le cédérom en question dans le lecteur consacré à cet effet, cliquaient sur la rubrique consacrée au lexique et commençaient le travail. Il est important de préciser que les sujets étaient libres dans le parcours à suivre en naviguant à l'intérieur du cédérom (choix de la leçon, réalisation des exercices, consultation des outils complémentaires figurant dans le cédérom). La grille d'observation complétée pendant les 9 séances de travail a été répartie en trois grandes parties :

- état et comportement de l'apprenant : cette partie nous renseignait sur le côté motivationnel.
- communication et verbalisation : enseignant/ apprenant et apprenant/ apprenant, en plus des verbalisations individuelles.
- navigation dans le cédérom : elle faisait ressortir les différentes étapes suivies par l'apprenant dans sa manipulation du cédérom.

Le but principal était de suivre la dynamique de l'activité des sujets pendant les neuf séances de travail et de voir par la même occasion les stratégies utilisées par les apprenants dans leur manipulation du cédérom. Cependant, dans le présent article, nous avons fait le choix de ne pas évoquer le questionnement relatif aux stratégies utilisées par les apprenants dans leur manipulation du cédérom et par conséquent, nous n'allons pas faire appel à la troisième partie de la grille d'observation.

En phase 3, après l'exploitation du cédérom, un T2 et un Q2 ont été les outils de recueil de

2 Un extrait du test de lexique figurera en annexe à la fin de cet article afin que le lecteur puisse se faire une idée sur les deux parties qui le composent. Vu que la revue impose un nombre de caractères, nous ne pouvons mettre le test dans son intégralité (cinq pages avec espace entre les questions).

3 Dans une recherche sur les outils d'aide à l'apprentissage (logiciels multimédia) et pour évaluer le niveau des apprenants en trois disciplines (compréhension de l'oral, lexique et argumentation), les auteurs ont administré aux sujets le même test appelé « de compétence » avant et après la manipulation du support multimédia ; ceci dans le but de mesurer le gain fait par les enquêtés.

données auxquels nous avons fait appel. Les conditions du déroulement étaient similaires à celles de la phase 1. En ce qui concerne le T2, son contenu était identique au T1 dans le but d'avoir le profil de sortie des sept sujets en lexique. Nous voulions par ce test évaluer le progrès en lexique, autrement dit, mesurer ce que nous avons appelé « gain d'apprentissage en lexique ».

Le Q2 quant à lui regroupait sept questions ouvertes à propos de l'expérience que venait de mener le public de l'enquête, l'intérêt étant d'avoir en quelque sorte les impressions des apprenants sur l'expérience qu'ils venaient de vivre, que cela soit du côté de l'apprentissage ou de la motivation.

C'est le croisement des données recueillies à l'aide de tous ces outils qui nous a permis de vérifier notre hypothèse et par là, répondre à notre question de recherche.

2.2.3. Présentation du cédérom utilisé

Le cédérom utilisé est « L'essentiel (collège), 2004 des Editions internationales –Educasoft multimédia – Montpellier ». Le cédérom est un P.C multimédia consultable directement sans installation. Son contenu combine image, textes écrits (leçons et exercices) et son (explication orale des leçons). Les niveaux de langue sont (débutant /intermédiaire). La navigation dans le cédérom est facile, claire et rapide. Il peut être utilisé chez soi ou dans un milieu institutionnel mais avec des apprenants déjà à leur actif un certain nombre d'heures de français. Le public visé sont les apprenants du collège Ce cédérom a été choisi non de façon aléatoire mais parce qu'il répondait aux notions de lexique étudiées dans le programme de la 4^{ème} année moyenne et le niveau de langue utilisé était à la portée du public de l'enquête.

3. Résultats et discussions

144

Nous aborderons deux points, mais il est important de préciser que nous consacrerons moins d'espace au second car il n'est pas en relation directe avec notre questionnement. Il est beaucoup plus un constat qui a été fait au cours de notre expérimentation que nous ne pouvions ignorer.

Pour être plus précise, nous aborderons d'abord le facteur le plus déterminant dans l'apprentissage du français par cédérom ; et nous évoquerons par la suite le côté motivationnel.

3.1. Facteur déterminant dans l'apprentissage du lexique avec cédérom

Ici, nous avons corrélé l'apprentissage du lexique avec cédérom avec les deux variables indépendantes prises en considération citées ci-dessus. Pour ce faire, notre analyse a été essentiellement centrée sur trois composantes du corpus : le « Q1 », le « T1 » et le « T2 » de lexique. Nous avons fait appel à la grille d'observation et au Q2 pour la confirmation et la vérification d'une donnée.

La méthodologie adoptée dans le traitement des données est de l'ordre du qualitatif avec des mesures quantitatives limitées à l'analyse du T1 / T2.

Pour arriver à cela, nous avons eu besoin de faire appel à un croisement entre trois éléments que nous résumons dans les points qui vont suivre.

3.1.1. Catégorisation du public de l'enquête

Nous avons opté pour une étude de cas individuels ou regroupés selon les besoins de l'analyse et des critères cités auparavant ont été pris en considération dans le classement des enquêtés par catégorie

■ Par rapport à la familiarisation des apprenants avec le cédérom

Nous avons d'abord commencé par la familiarisation des apprenants avec le cédérom et c'est l'analyse de la partie 1 du Q1 qui nous a fourni les informations nécessaires. Nous résumons le tout dans ce qui suit:

Catégories	Les sept sujets
Etre familiarisé avec le CD	- cas1 - cas2 - cas5 - cas6
Etre peu familiarisé avec le CD	- cas 3 - cas 4 - cas 7

Tableau 1 : La familiarisation des apprenants avec le cédérom

Exemple d'un apprenant familiarisé avec le cédérom

- Le cas1

Il a déjà utilisé un ordinateur et un cédérom (cédéroms de jeux/ de musique et pour apprendre le français) et de façon régulière (une moyenne d'une heure par jour). Il consulte même des sites Internet (jeux / chat). Cet apprenant est usager à la maison et a une bonne maîtrise du cédérom. L'apprenant est très motivé à l'idée de travailler avec un cédérom dans le but d'apprendre le français.

Exemple d'un apprenant peu- familiarisé avec le cédérom

- Le cas7

Elle n'avait pas une utilisation régulière de l'ordinateur et du cédérom (1 heure épisodiquement) consultait aussi des sites Internet. L'apprenant avait une maîtrise moyenne de l'outil et n'était pas usager à la maison. Mais elle était tout de même motivée quant à l'idée de travailler avec un cédérom pour l'apprentissage du français. Cette apprenante attribuait certains avantages à Internet et au cédérom.

145

■ Par rapport à l'environnement linguistique des apprenants

Nous passons à présent à l'environnement linguistique (scolaire et extrascolaire) des sept apprenants favorable ou non à l'apprentissage du français et ce sont les parties 2 et 3 du Q1 qui nous ont permis d'avoir les informations relatives à cette catégorie.

D'abord, du côté de l'environnement linguistique scolaire de l'apprenant favorable ou non à l'apprentissage du français :

L'environnement scolaire	Les enquêtés
Favorable à l'apprentissage	- cas 1 - cas 2 - cas 5 - cas 7
Non favorable à l'apprentissage	- cas 3 - cas 4 - cas 6

Tableau 2 : Environnement linguistique scolaire du public de l'enquête

Illustrons nos dires en prenant l'exemple d'un apprenant avec un environnement linguistique non – favorable à l'apprentissage du français (cas6) et un autre favorable (cas2).

Exemple d'un apprenant avec un environnement scolaire non- favorable

- Le cas6

Pour Hasna, la communication exclusive en français était exclue. Nous avons assisté à un va et vient entre l'arabe et le français. Son niveau en langue était moyen : elle avait certaines difficultés pour comprendre en français et reconnaissait avoir des lacunes en lexique. Néanmoins, elle manifes-

tait de l'intérêt pour la langue.

Exemple d'un apprenant avec un environnement scolaire favorable

- Le cas2

Son niveau en français est satisfaisant; dans sa communication en classe avec l'enseignant, il emploie le français. L'apprenant est motivé et manifeste de l'intérêt pour le français, il consulte des livres à la bibliothèque et il est intéressé par le travail proposé par l'enseignant.

Ensuite, du côté de l'environnement linguistique extrascolaire de l'apprenant favorable ou non à l'apprentissage du français, en nous basant sur la partie 3 du Q1 et en utilisant une étude de cas regroupés, nous sommes arrivés aux résultats présentés dans le tableau suivant :

L'environnement extrascolaire	Les enquêtés
Favorable à l'apprentissage	- cas 1
	- cas 2
	- cas 5
	- cas 7
Non favorable à l'apprentissage	- cas 3
	- cas 4
	- cas 6

Tableau 3 : Environnement linguistique extrascolaire du public de l'enquête

Exemple d'apprenants avec un environnement extrascolaire favorable

146

(Ici, nous optons pour un regroupement des cas similaires.)

- Les cas 1/2/5/7 ont une utilisation fréquente du français pour communiquer dans leur milieu non scolaire. Il y a l'emploi massif du français dans leur milieu familial et dans leur activités extrascolaires *ex* : écouter des chansons en français, regarder les chaînes de TV françaises et lire le journal en français (pour les cas 1/2/5) mais pas avec la même densité ni le même rythme.

Exemple d'apprenants avec un environnement extrascolaire non- favorable

(Nous optons également pour un regroupement des cas similaires.)

- L'utilisation du français se fait rare pour les cas 3/4/6; l'emploi du français est quasiment absent dans leur milieu familial. Même cas de figure dans leurs activités extrascolaires *ex* : écouter des chansons en arabe, regarder des chaînes de TV arabes et lire le journal en arabe.

Néanmoins, l'ensemble des trois apprenants considère que le français a certains avantages illustrés dans ce qui suit : son utilisation ouvrirait une fenêtre vers l'avenir, le parler donnerait à la personne une fierté et il facilite la communication avec les étrangers.

Nous tenons à préciser, sans viser à généraliser, qu'après l'analyse du Q1, nous n'avons pas eu de cas de figure où un apprenant avec un environnement linguistique extrascolaire non favorable à l'apprentissage du français, a eu un environnement linguistique scolaire favorable à l'apprentissage du français. Ceci n'engage que notre expérimentation avec notre échantillon de travail. Il serait fort possible qu'avec un autre public les résultats seraient autres. En plus, les deux catégories d'apprenants avaient un point en commun qui est la motivation que cela soit par rapport à l'utilisation du cédérom ou de l'apprentissage du français.

3.1.2. Comparaison entre le test 1 et le test 2

Nous allons d'abord faire une analyse des résultats du T1 afin d'avoir le profil d'entrée des sept apprenants et comparer par la suite avec les résultats du T2 afin de voir le profil de sortie des sujets

et de mesurer le gain d'apprentissage. C'est l'étude

Pour ce qui est du profil d'entrée en lexique (niveau initial) des apprenants avant l'utilisation du cédérom, nous en avons eu deux genres que nous avons choisis d'appeler « profil d'entrée haut» ⁴et un autre « profil d'entrée bas »⁵.

Après une étude de cas, nous avons obtenu les résultats suivants :

Profil d'entrée haut	Profil d'entrée bas
- cas 1	- cas 3
- cas 2	- cas 4
- cas 5	- cas 6
- cas 7	

Tableau 4 : Profil d'entrée du public de l'enquête

Exemple d'un apprenant avec « un profil d'entrée haut» :

- Le cas 7

Elle a répondu correctement à la quasi- totalité des questions du T1 soit un total de (24/35) pour l'ensemble du test.

Nous avons constaté que l'apprenant a eu un taux élevé de bonnes réponses aussi bien dans la partie1 (15/16) que dans la partie 2 (14/19) ; elle a réussi à appliquer et à réinvestir les notions de la partie 1 dans la partie2, aussi bien pour le réemploi de mots simples que pour la construction de phrases, à l'exception de quelques échecs. De plus, le lexique utilisé dans le réemploi est riche.

Khadîdja a un profil d'entrée haut en matière de lexique puisque ses zones de réussite dépassent de très loin la moyenne (29/35) soit (82, 85%) avec quelques « maigres échecs ».

147

Exemple d'un apprenant avec « un profil d'entrée bas»

- Le cas3 :

Pour Nour, les zones de réussite n'ont pas été très nombreuses, elles ont été surtout localisées dans la partie 1 avec (10/16) ; ici, il était juste question de définitions de notions de base mais le résultat était amplement plus faible dans la partie 2 avec (1/19) soit un total de (11/35) réponses correctes pour l'ensemble du test.

A partir du T 1, il nous apparaît bien que l'apprenant connaissait les définitions (partie1) mais il était bloqué quand il s'agissait de l'application dans la partie 2 et surtout lorsqu'il s'agissait de réemploi.

Nous pensons que l'apprenant connaissait des définitions en lexique mais ce qui le poussait vers l'échec est la pauvreté de son lexique, aussitôt qu'il se trouvait confronté à des mots difficiles.

Chez les sept sujets, ce qui a été clair et indiscutable à partir des résultats obtenus de la comparaison T1/T2, c'était le progrès enregistré en lexique pour l'ensemble du groupe de travail. Nous avons assisté à ce qui a été appelé « gain d'apprentissage en lexique » en comparant le profil d'entrée avec le profil de sortie ; des zones d'échec ont été transformées en zones de réussite chez l'ensemble des apprenants familiarisés ou non avec le cédérom.

Exemple :

⁴ Nous parlons d'un profil d'entrée haut lorsque les zones de réussite (les réponses correctes) dans le test de lexique dépassent les zones d'échec (réponses incorrectes).

⁵ Quand les zones d'échec sont plus nombreuses que les zones de réussite.

Zones de réussite			
Apprenants		T1	T2
cas 1	familiarisés	28/35	33/35
cas 5	avec le CD	24/35	30/35
cas 7 :	peu -familiarisé avec le CD	29/35	32/35

Tableau 5 : Exemple de zones de réussite pour les deux catégories

Toutefois, ce progrès ne s'est pas manifesté de la même manière chez les différents sujets ; nous évoquerons ceci avec plus de détails et de précisions dans le point qui va suivre.

Des réponses du questionnaire 2 confirment nos dires et montrent que les apprenants ont pu prendre du cédérom des notions qu'ils ne connaissaient pas auparavant.

Des extraits de réponses aux questions (2 et 5) du post-questionnaire, viennent consolider ce qui vient d'être avancé.

Question n°2 : Quelles sont les parties qui t'on plués dans le cédérom ? (Que tu as trouvées intéressantes).

Question n°5 : As-tu appris des mots, des règles en vocabulaire que tu n'avais pas compris en classe ou que tu ne connaissais pas avant ?

Les apprenants ont donné les réponses⁶ ci-dessous : (deux apprenants familiarisés et deux peu - familiarisés)

Réda

- « Oui des mots comme : réflexion et errer mais pas les règles je les connais ».
- « sa me permet d'apprendre plus de mots et d'enrichir plus mon vocabulaire et puis tu peux travailler dans le calme total

Fadia

- « J'ai trouvé beaucoup de choses intéressantes : une courte explication avec beaucoup des exercices ».
- « oui, se sont : La polysémie, nominalisation ».

Fatiha

- « Le vocabulaire car j'ai brend boucoup de choses est adjectifs et ».
- « le chanmp lexical pour trouvé un mots apris mots, contraire ».

Khadîdja

- « oui, en classe j'avais pas très bien compris la leçon de la polysémie, mais j'ai travailler avec le cd j'ai bien compris ».
- « oui, parce que sa nous aide à comprendre des trucs quand n'a pas compris en classe ».

3.1.3. Croisement entre la comparaison T1/T2 et les différentes catégories d'apprenants

Nous avons d'un côté, les résultats de la comparaison du T1/T2 en relation avec l'apprentissage du lexique en exploitant un cédérom pour les sept sujets et d'un autre côté deux facteurs supposés intervenir dans cet apprentissage précisément.

Pour comprendre tout cela, nous avons procédé à un croisement entre les éléments cités ci- dessus. En d'autres termes, nous voulions voir le facteur qui avait le plus influencé la tâche des appre-

⁶ Les réponses des apprenants (questionnaire2) n'ont subi aucune modification au niveau de la correction de la langue. Nous avons voulu garder le corpus tel quel.

nants et par conséquent leur manière d'exploiter et de bénéficier du cédérom.

■ Croisement avec la familiarisation avec le cédérom

En partant des résultats de la comparaison du T1/T2, un progrès en matière de lexique a été enregistré chez les sept apprenants, qu'ils soient familiarisés ou peu avec le cédérom. Le manque de familiarisation n'a pas été handicapant et les sujets avec des degrés différents ont pu tirer profit du cédérom utilisé.

Nous allons illustrer ce résultat avec le cas de figure suivant : un apprenant familiarisé et un autre peu familiarisé.

Apprenants	T1	T2
cas 6 : familiarisé avec le CD	11/35	20/35
cas 3 : peu- familiarisé avec le CD	11/35	23/35

Tableau 6 : Exemple des zones de réussite pour les deux catégories

C'est presque la même fréquence pour les deux apprenants pourtant, l'un est familiarisé et le second l'est beaucoup moins. Alors, comme la familiarisation avec le cédérom n'a pas été déterminante, nous avons tourné le regard vers l'environnement linguistique

■ Croisement avec l'environnement linguistique des apprenants

Nous avons assisté à un gain d'apprentissage en lexique pour les deux catégories après l'utilisation du cédérom; les deux groupes ont bénéficié de ce dernier mais la vraie différence s'est faite au niveau de leur manière de tirer profit du contenu de ce support. Ce qui a fait la différence, c'est la manière d'exploiter le cédérom par une catégorie ou par l'autre. L'exemple suivant est une synthèse des résultats obtenus avec l'ensemble des enquêtés.

149

Exemple

Environnement linguistique scolaire/extrascolaire favorable à l'apprentissage du français			Environnement linguistique scolaire /extrascolaire non favorable à l'apprentissage du français		
Les apprenants	T1	T2	Les apprenants	T1	T2
cas 1	28/35	33/35	cas 3	11/35	23/35
cas 2	21/35	30/35	cas 4	12/35	16/35
cas 5	24/35	30/35	cas 6	11/35	20/35
cas 7	29/35	32/35			

Tableau 7 : Résultats du T1/T2 et l'environnement linguistique

Ce qui a été clair et indiscutable, en nous basant sur les résultats obtenus est que ce facteur s'est avéré intéressant et à ne pas ignorer car il a eu sa part d'influence sur le travail effectué.

Pour les apprenants avec un environnement linguistique favorable à l'apprentissage du français, il a surtout été question de perfectionnement, d'enrichissement et de rajouts ; le cédérom est intervenu surtout comme déclencheur de notions et de règles déjà là et ceci se manifeste dans le réemploi. Les apprenants ont réussi à corriger leurs échecs en faisant appel à leur propre lexique, En plus, ils dirigeaient leur choix vers les parties du cédérom comportant un lexique plus complexe.

Pour les apprenants avec un environnement linguistique non favorable, ils reprenaient surtout le lexique du cédérom et leur choix allait vers des mots simples ; quand ils ne reproduisaient pas le lexique du cédérom, ils faisaient appel à des mots figurant dans d'autres questions du test propo-

sé ; mais comprendre une notion inconnue avant l'utilisation du cd et choisir des mots parmi tant d'autres a été un acquis non négligeable.

En bref, en ce qui concerne cette catégorie, il a été question de prise de connaissance de notions ignorées ou inconnues avant l'utilisation du cédérom ; même le peu retenu les a aidés à remédier à certaines lacunes.

Avec ces résultats, notre hypothèse a été validée mais avec une certaine réserve ; l'environnement linguistique a été déterminant mais en prenant en considération un paramètre ; c'est surtout la manière d'exploiter le cédérom par les deux catégories qui a fait toute la différence.

3.2. L'élément motivationnel

La motivation a tenu une place non négligeable dans notre expérimentation ; les deux catégories d'apprenants, qu'ils soient familiarisés ou non avec le cédérom, ont éprouvé du plaisir à travailler avec le cédérom et ont eu une attitude positive. Ils étaient très contents de travailler avec un ordinateur et voici les éléments le certifiant :

- la persistance dans la tâche est une des preuves les plus concrètes.
- les manifestations gestuelles tels l'applaudissement en cas de succès ou d'autres signes porteurs de satisfaction.
- des propos d'apprenants recueillis à partir du Q2 (avoir l'opinion des apprenants sur l'expérience qu'ils viennent de vivre).
- l'emploi des mots : « oui beaucoup », « bien sûr avec plaisir » ou encore « ça fait plaisir »
- Précisons que les peu familiarisés ont parfois une joie plus exprimée sans doute parce qu'ils n'ont pas la possibilité d'utiliser l'outil aussi régulièrement que la 1^{ère} catégorie ; nous sommes en présence d'un sentiment d'émerveillement devant l'outil.

Les apprenants sont captivés par cette association du son, du texte et de l'image ; en aucune séance, ils n'ont omis d'utiliser le son qui accompagne le texte écrit sur l'écran et c'est ce qui a fait tout l'intérêt du support multimédia.

Extraits du questionnaire 2

Comme réponse à la question :

-Est-ce que tu as aimé travailler avec un cédérom

- Voici des réponses d'apprenants familiarisés avec le cédérom :

Réda : « oui, j'ai beaucoup aimé travailler avec un cédérom ».

Amine : « oui, bien sûr je suis « pour » travailler avec un ordinateur ».

Hasna : « bien sûr (...) ».

Fadia : « oui, j'ai aimé travailler avec un cédérom ».

- Voici les réponses de sujets peu-familiarisés avec le cédérom :

- Khadîdja : « oui, beaucoup ».

- Fatiha : « oui, car j'ai pris beaucoup de chose, est surtout quand j'ai travaillé avec mes camarades est il y a un concurrence entre nous est des fois nous avons rié, ça fait plaisir quand j'ai travaillé avec un ordinateur ».

- Nour : « oui, avec plaisir ».

Comme réponse à la question

- Si ton professeur te proposait de faire d'autres séances en salle d'informatique avec d'autres cédéroms pour apprendre le français serais-tu d'accord ? Dis pourquoi ?

- Voici les réponses de quelques apprenants :

Hasna : « Bien sur, je suis d'accord et ça fait plaisir pour apprendre bien le français et utiliser l'ordinateur et en plus pour réviser les leçons et apprendre les nouvelles informations ».

Nour : « oui, je suis d'accord pour changer un petit peu la méthode des leçons ».

Réda : « oui, je serais 100% d'accord car ça me permet d'apprendre plus de mots et puis tu peux travailler dans le calme total. D'enrichir plus mon vocabulaire ».

Khadidja : « ça m'aide à comprendre des trucs quand n'a pas compris en classe ».

Nous pensons que cette motivation et cet intérêt qu'a provoqués l'utilisation du cédérom ont permis aux apprenants d'aller vers telles ou telles stratégies dans le but de comprendre les notions et de répondre aux exercices.

4. Conclusion

Nous sommes arrivées à penser à l'issue de notre étude empirique, en mettant de côté l'ambition de la généralisation, que l'utilisation d'un cédérom pour apprendre le lexique n'a pas révolutionné cet apprentissage mais s'est avérée intéressante et concluante, en accordant de l'importance à certains paramètres de prime abord, sans relation directe avec notre champ d'étude.

La place accordée au français dans le milieu scolaire et non scolaire de l'apprenant est une condition qui pourrait aider dans le choix du cédérom à prendre comme support de travail au départ avant la phase de manipulation. La prise en compte de l'élément motivationnel est importante aussi.

Nous avons par la présente recherche apporté une vue pratique sur ce qu'il a été possible de faire avec un cédérom pour apprendre le lexique en dépassant une visée de mythification du support et une généralisation des résultats.

151

Bibliographie

ATLAN, J. 2000. « L'utilisation des stratégies d'une langue dans un environnement des TICE », Vol.3. n°1, Alsic, p. 109-123.

GAUTELLIER, C. 2001. « Sous les ordinateurs, la pédagogie ? ». In : Crinon, J et Gautellier, C (dir.). Apprendre avec le multimédia et Internet. Paris : Hachette, p. 163-166.

HIRSCHSPRUNG, Nathalie. 2005. *Apprendre et enseigner avec le multimédia*. Paris : Hachette. 127p.

LEGROS, Denis et Jacques, CRINON. 2003. *Psychologie des apprentissages et multimédia*. Paris : Armand Collin. 228p.

MANGENOT, François. 2005. « Apprentissages lexicaux et technologies de l'information et de la communication », n°21, Lidil : Enseignement / apprentissage du lexique. Université Stendhal Grenoble3, p. 121-139.

MARTINEZ, Pierre. 1996. *La didactique des langues étrangères*. Paris : PUF. 128p.

POTHIER Maguy, Anne IOTZ et Christine RODRIGUES. 2000. « Les outils d'aide à l'apprentissage des langues : de l'évaluation à la réflexion prospective », Vol.3. n°1, Alsic, p. 137-153.

ANNEXE

Test de vocabulaire

(Extrait)

1-Questions sur les notions de base de vocabulaire

(Identification : choisis la bonne réponse)

1.1. En français les familles de mots se forment autour d'un mot de base appelé :

Préfixe ☐

suffixe ☐

radical ☐

1.2. Le préfixe se place :

Avant le radical ☐

après le radical ☐

1.3. « **anti** » est un :

préfixe ☐

suffixe ☐

2- Exercices et réemploi

152

2.1. Entoure le préfixe dans les mots suivants :

antivol

illégal

anormal

irrégulier

décharger

désobéir

2.2. Trouve des mots avec d'autres préfixes

2.3. Ajoute un suffixe au mot et précise la nature du mot obtenu :

Facile  _____ (_____)

Lourd  _____ (_____)

Blanc  _____ (_____)